

lecoqpelaud.com

Les Guerres de 14-18 et de 39-45 au front et au pays

Commémoration du 8 mai 2022 à 10 heures au Monument 39-45

HOMMAGE AUX CINQ DÉPORTÉS

La commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale seront célébrées ce 8 mai 2022 au Monument aux Morts de 39-45 de la commune, avenue de la Libération. Cette année, un hommage spécial sera rendu aux cinq victimes mortes en déportation : Albert Barbazange, Claude, Claudine, Marie Cave, et Michel Grange. A l'issue, une plaque sera dévoilée en l'honneur de Michel Grange près de l'Espace Albert Maurice. Le passage entre le Boulevard du Stade et le chemin des Rameaux portera désormais son nom. Michel, envoyé contre son gré au S.T.O., organisa avec l'aide des partisans yougoslaves de Tito la libération de 80 de ses camarades français à Assling (Slovénie). Il s'engagea ensuite dans leur maquis et lutte, armes à la main, contre les allemands qui se repliaient. Malheureusement, il fut fait prisonnier et condamné à la déportation. D'abord à Dachau, puis à Neuengamme, enfin à Engerhufe, au block d'Aurich, où il décéda victime de maltraitement, de fatigue et d'épidémie. Aujourd'hui, la commune tient à honorer enfin cet enfant du pays qui a droit lui aussi à la même reconnaissance que les Etienne Billard, Louis César, Emmanuel Clément et Antoine Fayolle dont le sacrifice héroïque leur vaut de porter un nom de rue afin que la population ne les oublie pas.

Combien de pelauds passant devant le Monument aux morts de 39-45 de Saint-Symphorien-sur-Coise ont remarqué qu'il y avait eu cinq morts en déportation ? et combien sauraient dire qui étaient ces cinq victimes ? Bien peu sans doute. C'est pourquoi le Coq Pelaud a proposé au maire de la commune de leur rendre cette année un hommage particulier. Nous avons même proposé d'ériger une plaque en l'honneur de l'un d'eux, Michel Grange, envoyé en déportation car il avait été résistant. Il méritait bien, comme on va le voir, d'être sorti de l'oubli. La plaque, mise en forme par Marine Noca du service communication de la mairie, aurait dû être installée en 2020, mais l'épidémie du Covid l'a empêchée. En 2021 aussi. Et en 2022, la municipalité a jugé bon de lui donner aussi un nom de rue, «le passage Michel Grange», qui se situera entre le boulevard du Stade et la rue des Rameaux, le long de l'Espace Albert Maurice. Certes, c'est une voie piétonne, mais elle est très fréquentée. L'inauguration aura donc lieu dans la foulée de la cérémonie au Monument aux morts. Et si lors de l'évocation des cinq victimes de la déportation, la chorale et des enfants des écoles primaires Champagnat et Hubert Reeves chanteront la chanson des

déportés, «le Chant des Marais», («Loin dans l'infini s'étendent les grands prés marécageux»). Devant la plaque de Michel Grange retentira «le Chant des Partisans». Mais pourquoi, direz-vous, seul Michel Grange a-t-il droit à une plaque ? Les quatre autres ont bien également été déportés pour des faits de résistance ? Le Coq Pelaud en fait foi si l'on se rapporte aux numéros anciens 116, 117, 139, 141, 145 et plus récents, 195 (Albert Barbazange), 196 et 197 (Claude Cave, Claudine Servanton et Marie Cave). Albert Barbazange était le fils de la gérante du cinéma le Reix, arrivée à St-Sym en 41 ou 42. Lui, travaillait à Lyon. Il a été inscrit sur le monument aux morts de ce fait. Dans la famille Cave, le père Claude, appartient à une vieille famille pelaud. Né à St-Sym, il s'y est marié et a eu deux enfants, Marie et Paul avec sa deuxième épouse, née Claudine Servanton, mais il a quitté Saint-Sym dans les années 30 pour s'installer à partir de 1936 à Saint-Chamond. C'est là qu'à l'invitation de sa fille, il est entré en résistance, son local commercial servant de plaque tournante pour la diffusion de la presse clandestine. La ville de Saint Chamond dès 1947 y a érigé

DIMANCHE 8 MAI 2002 À 10 H.

PROGRAMME DES CÉRÉMONIES

- * Rassemblement au Monument aux Morts avec les autorités civiles et militaires (maire, élus municipaux, conseil municipal des enfants, gendarmerie), pompiers, Anciens Combattants, représentants des associations, enseignants et enfants des écoles primaires Champagnat et Hubert Reeves, chorale, familles des déportés, population.
- * Hommage à chaque déporté, présenté par un enfant des écoles. Leur biographie développée par Paul Grange. Dépôts de gerbes.
- * Chant des Déportés par la Chorale et des enfants des écoles (voir texte p. 2).
- * Discours du maire et lecture du communiqué de la secrétaire d'Etat chargée de la mémoire et des Anciens combattants. Minute de silence. Chant de la Marseillaise.
- * **Inauguration de la plaque de Michel Grange** devant la salle Albert Maurice. Discours du maire. Dévoilement. Chant des Partisans.
- * **Pot de l'amitié** à la salle A. Maurice.

Suite p. 2